



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 12 mai 2015

Au Conseil Général
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 31/15 : Bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2014

I BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

A. Actif

Disponibilités

Elles s'élèvent à frs. 1'754'258.14 en augmentation de frs. 421'778.23 par rapport au 1^{er} janvier 2014, principalement dû à la vente de la parcelle à bâtir communale pour environ frs. 380'000.-.

Débiteurs

Ce poste se monte à frs. 660'639.22 contre frs. 592'393.86 en 2013. Cette augmentation concerne principalement les encaissements d'impôts par l'Etat de Vaud.

Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de frs. 245'249.45 cette rubrique diminue de frs. 203'700.10 par rapport à 2013. Cette diminution représente, d'une part, le désinvestissement de la parcelle vendue, soit une estimation fiscale (EF) de frs. 190'000.- et d'autre part, l'amortissement ordinaire du café-restaurant de frs. 14'000.-/an.

Investissements

Ce compte du bilan a diminué de frs. 63'500.- passant à frs. 995'101.-, après comptabilisation des amortissements annuels usuels 2014.

Participations permanentes

Le remboursement du prêt communal sur le réservoir, par le SIAERV, est de frs. 12'950.- pour cette année. Il se solde à frs. 464'369.65.

B. Passif

Créanciers

Les engagements courants s'établissent à frs. 92'746.85 comprenant les factures ouvertes de travaux ou services effectués en 2014 et payées en 2015.

Emprunts à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de frs. 916'050.95. Ce poste est en diminution de frs. 30'977.75 suite aux remboursements contractuels annuels.

Passifs transitoires

Ils se montent à frs. 23'688.20. Ce compte a évolué de frs. 7'077.88. Ces montants correspondent à diverses factures reçues en 2015 concernant l'exercice 2014.

Fonds de réserves

Ce poste a diminué de frs. 20'917.60 par des mouvements importants sur les fonds de réserve suivants :

frs.	8'160.-	prélèvement sur « service des eaux »
frs.	3'699.-	prélèvement sur « création déchetterie »
frs.	19'344.-	prélèvement sur « péréquation » solde des décomptes péréquation et facture sociale 2013.

Capital

Le capital au 31 décembre 2014 passe à frs. 1'350'454.21, en augmentation de frs. 321'483.26, suite à l'excédent de l'exercice 2014.

II COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2014 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserve, un total de charges de frs. 2'272'119.06 et un total de produits de frs. 2'593'602.32, soit un excédent de revenus de frs. 321'483.26 (pour comparatif excédent de revenus de frs. 70'434.28 en 2013).

1. Administration

110.301.00 Salaires du personnel

Ce poste diminue de frs. 3'270.55, malgré l'adaptation du coup de la vie de 1.5 %. Cette différence provient du fait qu'en 2013 une indemnité a été versée à Monsieur Roland Gast pour son départ à la retraite.

110.311.00 Achat de mobilier et matériel

La principale dépense de ce compte concerne la modification des armoires pour les archives.

2. Finances

21.400.01 Impôts personnes physiques

En 2014, nous avons encaissé la somme de frs. 950'026.12 pour les impôts des personnes physiques, soit une légère augmentation de frs. 19'233.42.

22.352.0 Péréquation directe horizontale

Le calcul de la péréquation financière horizontale procure un solde négatif de frs. 113'051.-, comprenant frs. 302'988.- d'alimentation et frs. 189'937.- de retour. Les retours pour les dépenses thématiques s'élèvent quant à elles à frs. 115'362.- pour les transports et à frs. 17'925.- pour les forêts.

Cette péréquation intercommunale totale nous laisse un décompte final positif de frs. 20'236.-.

3. Domaine et bâtiments

310.424.20 Gain comptable sur patrimoine financier

La vente de la parcelle à bâtir communale nous a permis d'encaisser la somme de frs. 380'730.-. Comme ce terrain a une valeur estimation fiscale de frs. 190'000.-, que nous avons dû déduire du compte bilan n° « 1230.00 Terrain et bâtiment ». Le bénéfice de cette opération comptable est de frs. 190'730.-.

320.313.00 Achat de plants « forêt »

La dépense prévue au budget était de frs. 10'500.-, affectée en grande partie à la chaînée du Bois de Chêne. Ces travaux ont été effectués par le triage forestier selon les devis prévus, mais la facturation s'est faite d'un bloc et se retrouve dans le poste « 320.314.01 Entretien forêts ».

352.311.00 Achat mobilier et équipement « grande salle »

Conformément au budget, une partie de la vaisselle a été renouvelée pour frs. 8'645.-. Dix nouvelles tables ont été achetées pour frs. 7'997.- et la sonorisation a été complétée pour frs. 5'617.-.

358.314.00 Entretien bâtiment « Vieille Auberge »

Les frs. 17'637.50 dépensés dans ce poste concernent principalement l'amenée du gaz de ville et quelques rénovations dans la cuisine.

4. Travaux

430.314... Entretien et réfection des routes et éclairage publique

Divers entretiens sur les routes communales, le remplacement de la glissière de sécurité sur la route de Rances et le changement des panneaux des entrées du village constituent les principales dépenses de ce dicastère.

451. Ordures ménagères

75 % des charges de l'élimination des déchets sont couverts par les recettes de ce poste. Pour rappel, la part minimale légale est de 70 %, nous sommes donc dans le bon ratio.

460.319.00 Impôts et taxes "épuration"

Après plusieurs années à flirter avec la limite de revenu TVA de frs. 100'000.-, nous avons été contraints de nous annoncer à la TVA. Notre participation s'élève à frs. 5'916.50.

5 Instruction publique et cultes

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2014 sont réparties par moitié en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles : primaire et secondaire et le solde aux habitants. Ces charges s'élèvent à frs. 134'948.45 pour le primaire et à frs. 109'096.10 pour le niveau secondaire, selon la facture finale de l'ASIBCO.

La répartition des dépenses entre le primaire et le secondaire a été inversée par rapport aux années antérieures suite à l'introduction de la LEO.

7 Sécurité sociale

71, 72 et 73 Facture sociale, accueil de jour des enfants et CMS

Les charges de ce poste pour 2014 se sont élevées à frs. 423.381.50, soit une diminution de frs. 19'019.05 par rapport à la facture 2013.

8 Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans les comptes du SIAERV Rances – Valeyres-sous-Rances.

810.314.00 Entretien et extension du réseau

La recherche et réparation de la fuite de la Rue de l'Abbaye a coûté environ frs. 15'000.-.

Municipal responsable : M. Vidmer Thierry